

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26002562

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

22 -12- 2025

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**

N° d'entreprise : **0401 231 986**

Nom

(en entier) : **Bijouterie DEPAEPE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anoyne**

Adresse complète du siège : **Grand'Place, 36 - 7700 – MOUSCRON**

Objet de l'acte : Nominations

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire daté du 1er septembre 2025, il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer administrateur, Madame Maud CHRISTIAENS, née à MOUSCRON le 15 octobre 1986, domiciliée rue du Chêne, 1B à 7911 FRASNES-LEZ-ANVAING, pour une durée de 6 années se terminant à l'assemblée ordinaire de 2031. Son mandat sera rémunéré.

Il est précisé que le mandat de Monsieur Stéphane CHRISTIAENS est exercé à titre gratuit à partir du 1er juillet de cette année.

A l'unanimité, l'assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur de Monsieur Stéphane CHRISTIAENS, Monsieur Charles CHRISTIAENS et Madame Françoise VERLAINE pour une durée de 6 années se terminant avec l'assemblée ordinaire de 2031.

D'un procès-verbal du conseil d'administration daté du 1er septembre 2025, il est extrait ce qui suit :

A l'unanimité, le conseil décide de nommer Monsieur Stéphane CHRISTIAENS au poste de Président du conseil d'administration et de nommer deux administrateurs-délégués, ayant les pouvoirs de gestion journalière au sens le plus large : Messieurs Stéphane CHRISTIAENS et Charles CHRISTIAENS.

Signé Stéphane CHRISTIAENS Administrateur-Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).